



# IMPLANT

---

L'implant est une petite tige souple de la taille d'une allumette que le médecin va placer sous la peau dans le haut du bras de la femme. L'implant va libérer dans le corps des hormones qui vont bloquer l'ovulation. Il est efficace 24h après la pose. L'implant assure une contraception de manière continue pour une durée de 3 ans.

Attention! L'efficacité de l'implant peut être réduite en cas de prise de certains médicaments. Si vous avez un implant, signalez-le à votre médecin lorsqu'il vous prescrit un traitement.

L'implant est délivré en pharmacie, sur ordonnance d'un médecin ou d'une sage-femme. Si votre médecin (généraliste et gynécologue) n'a pas l'habitude d'en poser, il saura vous orienter vers quelqu'un qui pourra vous le poser ou le retirer.

Son coût est de 106,44 €\*, remboursés à 65 %.

La délivrance est gratuite et confidentielle :

- en pharmacie pour les mineures d'au moins 15 ans assurées sociales ou ayant-droit
- dans les CPEF (Centres de Planification et d'Education Familiale) sans condition d'âge pour les mineures souhaitant garder le secret et les non-assurées sociales.

\*Prix public indicatif